

# PLAN LIBRE

**Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées**

Ariège  
Aveyron  
Gers  
Haute-Garonne  
Hautes-Pyrénées  
Lot  
Tarn  
Tarn-et-Garonne

## 071

**Mai 2009**

Un centre d'art et de design appliqués à l'alimentation : La cuisine

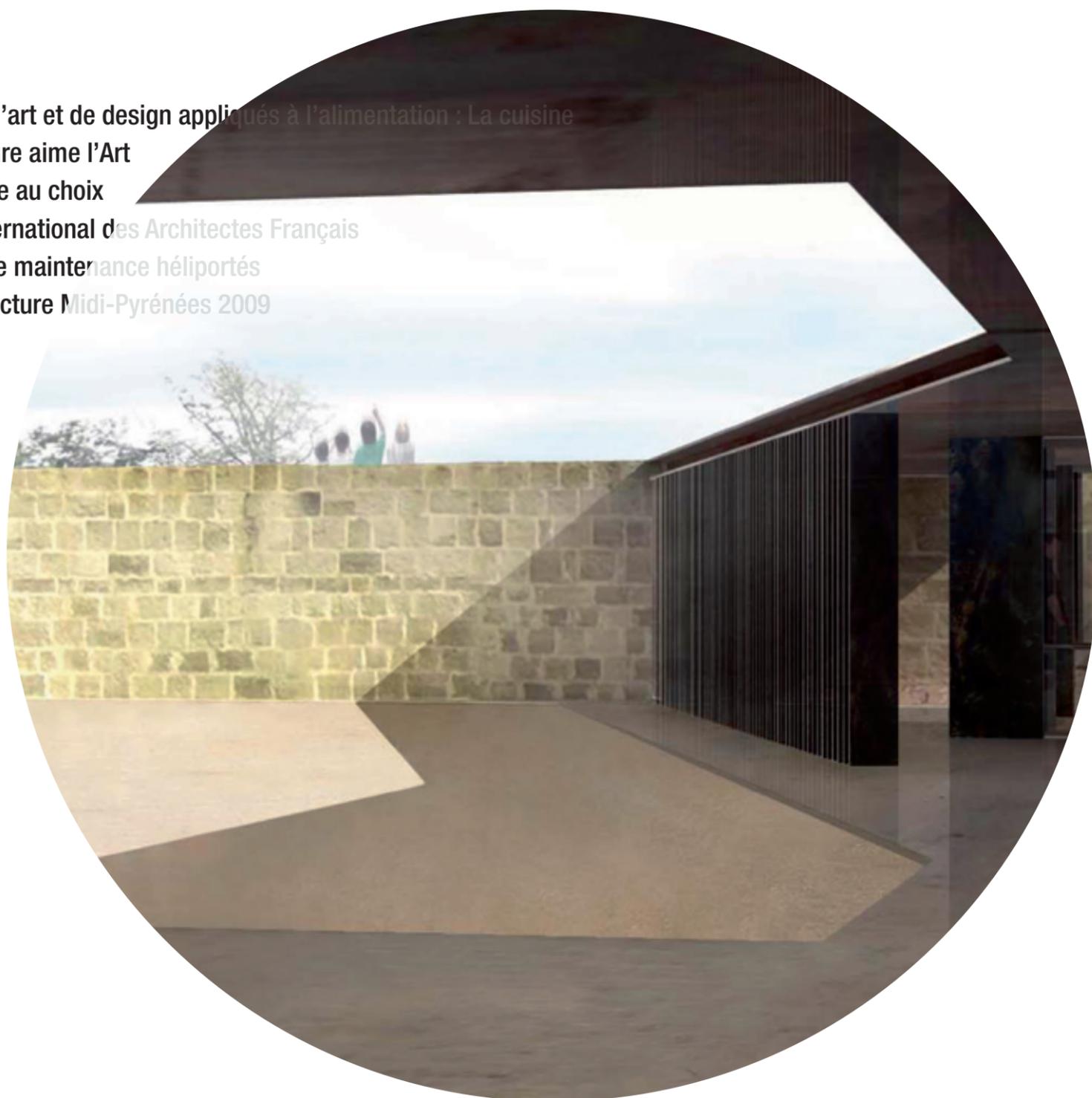
L'architecture aime l'Art

Le préalable au choix

Conseil International des Architectes Français

Bâtiment de maintenance hélicoportés

Prix Architecture Midi-Pyrénées 2009



**2,00 euros**

# ÉDITORIAL

Daniel Estévez

«[...] Alors quand vous recevez un programme d'un client avec les surfaces dont il a besoin, cela se mesure en nombre de mètres carrés par personne. [...] par exemple pour l'entrée : quatre mètres carrés pour trois personnes et demi, ou quelque chose comme ça.

Mais en réalité vous transformez cette surface en entrée, et cela devient quelque chose de très différent.

C'est une entrée, ce n'est plus un simple couloir.

Vous la transformez.

Vous transformez les couloirs en galeries, parce que vous en connaissez l'importance, vous savez leur formidable pouvoir de relation quand ce sont des galeries et non plus des couloirs.»

On connaît bien le rapport intimement conflictuel qu'entretient tout architecte avec les programmes auxquels il s'affronte dans son travail de projet. L'injonction faite par Luis Isidore Kahn en son temps pourrait être reformulée dans ces termes : les cahiers des charges les plus contraignants doivent toujours être transformés ou plus exactement relus, repensés, reclassés, reformulés par l'architecte. Ce travail là, est celui d'une appropriation. L'appropriation de la question posée. On peut même dire qu'il s'agit d'une appropriation critique car cette transformation s'accommode de ce qui est donné pour parfois le contredire, le tordre ou le complexifier. Ainsi, l'architecture n'est-elle pas un simple exercice de résolution d'un problème technique bien formulé et bien quantifié. Parfois c'est au contraire un acte d'engagement ou même de résistance « *contre l'impérialisme du cahier des charges* » selon la malicieuse formule du chercheur Jean-Charles Lebahar. Il faut donc donner du sens aux programmes architecturaux, mais aussi, et pour les

mêmes raisons, aux appels d'offre, aux recommandations réglementaires en bref à tous les supports de ce qui, finalement, formule la demande posée à l'architecte au départ d'un projet.

Mais on aurait tort de penser que cette préoccupation de la signification de la demande qu'on lui adresse soit simplement une pure préoccupation d'architecte. Elle concerne aussi bien-sûr en amont un autre acteur essentiel de la construction : celui qui pose la question, la maîtrise d'ouvrage. Son rôle, dans le cadre des marchés publics en tout cas, est d'ailleurs défini par la loi avec une insistance sur les exigences qualitatives des programmes :

« *Le maître de l'ouvrage définit dans le programme les objectifs de l'opération et les besoins qu'elle doit satisfaire ainsi que les contraintes et exigences de qualité sociale, urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage et de protection de l'environnement, relatives à la réalisation et à l'utilisation de l'ouvrage.* » (Art. 2 de la loi n° 85-704, m. 2004). Que sont ces objectifs de « *qualité sociale, urbanistique, architecturale* » sinon des éléments participant de la signification associée à la demande concrète de projet. La loi elle-même, porte donc de façon latente cette exigence d'ambition.

Le cahier central livré par Eric Taveau dans ce numéro 72 de Plan Libre s'inscrit dans ce débat. Il présente les résultats du concours pour le centre d'art La cuisine dans la petite commune de Nègrepelisse. Cette opération nous a paru en effet exemplaire aujourd'hui, non seulement par la qualité des projets produits, mais aussi par l'attitude adoptée

par la maîtrise d'ouvrage et dans sa façon, organisée et ambitieuse de poser la question de ce projet aux architectes eux-mêmes.

En fait, cette manière positive d'organiser la naissance d'une institution, par l'édification des bâtiments qui vont l'abriter, relève bien de la conduite effective et pratique des affaires publiques. Et cela porte un nom : la politique.

À ce propos, on se souvient peut-être que l'architecte Henri Ciriani affirmait «[...] *avec la disparition des systèmes politiques structurés, disparaît aussi toute idéologie programmatique structurée. Les maîtres d'ouvrage vous donnent un programme, mais avant que le bâtiment soit mis en chantier il évolue déjà. [...] plus personne ne veut définir de réel programme. On demande à une architecture très peu de choses pour qu'elle puisse s'adapter à tout* ». Comment demander beaucoup à l'architecture ? Voilà ce que, en toute modestie, le concours de Nègrepelisse se demande. Et l'on voit bien que cela suppose que toute opération de maîtrise d'ouvrage résulte d'une vraie position politique au sens le plus haut, le plus ambitieux du terme.

Au total, nous retrouvons cette réalité que la définition, future simplement fonctionnelle ou programmatique, d'une architecture à venir, à construire, à instituer, n'est pas un acte technique indifférent et sans conséquence sociale ou culturelle. Il s'agit de décider ce qu'il convient d'édifier dans un territoire, c'est à dire à la fois une architecture et une société. Pour l'architecte comme pour le maître d'ouvrage, c'est une prise de position conforme à des convictions. Un engagement.

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

## Adhésion / Abonnement / Commande

### ○ Bulletin d'adhésion 2009

Professionnels : 40 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...), d'être abonné à Plan Libre et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

Un ouvrage au choix parmi les six déjà publiés est offert sur simple demande.

### ○ Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

### ○ Publications de la Maison de l'Architecture : 10 euros l'exemplaire



Jean Dieuzaide. Architecture, photographie



Pack Prix Architecture. Années 2001 + 2003 + 2005



Prix Architecture. Année 2007



Plan Libre. Recueil articles cahier central 2002-2006

Nom ..... Prénom .....

Profession ..... Société .....

Adresse .....

Tél. .... E-mail .....

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :

Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: ma-mp@wanadoo.fr

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées



**Edition**  
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées  
45, rue Jacques Gamelin 31100. Toulouse  
tél. 05 61 53 19 89 / ma-mp@wanadoo.fr  
Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

**Directeur de la publication**  
Pierre Duffau.

**Rédacteur en chef**  
Jean-Manuel Puig.

**Bureau de rédaction**  
Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

**Comité de rédaction**  
Sylvie Assassin, Nathalie Bruyère, Philippe Cirgue, Danièle Damon, Vincent Defos Du Rau, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

**Coordination**  
Aurélié Bayol.

**Informations Cahiers de l'Ordre**  
Martine Aires.

**Ont participé à ce numéro**  
Marie Chéreau, l'agence d'architecture DROP, Daniel Estevez, Eglantine Herban, l'agence d'architecture Munvez-Morel, l'agence d'architecture RCR, Stéphanie Sagot, Eric Taveau.

**Graphisme**  
Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Anissa Mérot.

**Impression**  
SRI Rotative.

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : ARES Midi-Pyrénées, Baxi France, NPN, Pilkington, Placoplatre, Rehau, Technal, VM Zinc.



# ACTIVITÉS

MAISON DE  
L'ARCHITECTURE  
Midi-Pyrénées

## Exposition-concours

**Un centre d'art et de design appliqués à l'alimentation : La cuisine**  
du 12.05 au 5.06.09  
L'îlot 45 / Maison de l'Architecture

La Maison de l'Architecture présente les 3 projets, résultat du concours pour la construction d'un centre d'art appliqué à l'alimentation lancé en septembre 2008 par la ville de Nègrepelisse.

« La cuisine » a pour mission d'engager le débat sur le rôle d'un centre d'art implanté en zone rurale. Conçu sur le site des vestiges du château de Nègrepelisse, cet espace prospectif de production, d'exposition et de débat dédié à la création artistique contemporaine questionne, par sa thématique sur l'alimentation, les us et coutumes de la table et, implicitement, les enjeux et le devenir de

notre époque. L'ambition et l'enjeu sont immenses car ce centre, dans un même lieu, aborde les questions de la vie artistique et culturelle, touristique et de l'activité économique du département.

Il s'inscrit au coeur des spécificités de Midi-Pyrénées, région pilote dans l'innovation et la valorisation des produits agroalimentaires.

Dans ce cadre présentation de l'exposition :  
**De la terre à la table**

Exposition conçue par Franck Fontana et Sébastien Cordoléani.  
Production 2007 du centre de création La cuisine et du LCA-CRT-CATAR de Toulouse

**L'îlot 45 . Maison de l'Architecture**  
45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse  
entrée libre du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00

## Prix Architecture Midi-Pyrénées

### Rappel

**Dépôt des dossiers de candidature au plus tard le 28 mai 2009**

Informations : Maison de l'Architecture  
ma-mp@wanadoo.fr - tél. : 05 61 53 19 89.

# AGENDA

## Avis de Concours

**Professeurs, Maîtres-assistants des écoles d'architecture**

Retrait des dossiers de candidature : jusqu'au 15 mai 2009  
via internet : [https://concours.culture.gouv.fr/prelude/avis\\_concoursmain.htm](https://concours.culture.gouv.fr/prelude/avis_concoursmain.htm)  
Les dossiers doivent être déposés au plus tard le 22 mai : Bureau des concours : 182 avenue Saint Honoré 75033 PARIS cedex 01 par courrier avec une enveloppe jointe au format 22,9 cm x 32,4 cm timbré à 2,22 euros.

Informations : <http://concours.culture.gouv.fr>

## Rendez-vous

**La nuit des architectes**  
Le 26.06.09

Soirée organisée par l'association des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse Dynam'EAT  
Au-delà de la clôture de l'année universitaire qui s'achèvera bientôt, cet événement sera l'occasion de réunir étudiants, enseignants et professionnels de l'architecture autour d'une conférence animée par un architecte de renom suivie d'une soirée festive.

## Exposition

**Habiter ici ? Collection les Abattoirs**  
Jusqu'au 14.06.09 Château de Taurines - Centres (12)

« Habiter : le propre de l'homme ». Pour le philosophe Martin Heidegger, l'homme est parce qu'il habite. Mais la notion d'habiter demeure multiforme et complexe. A l'heure de la mondialisation, des problèmes environnementaux, il est important de savoir ce qu'habiter veut dire. Quelles relations l'homme entretient-il avec ses lieux de vie, avec la nature, avec les autres, avec l'Autre. Quelles sont les relations de l'homme à l'espace physique, géographique? L'habiter induit des dimensions individuelles, collectives, spatiales et a contrario, l'inhabitable, le non lieu, le sans domicile fixe posent la question cruciale : quand les conditions de l'habiter ne sont pas là, qu'en est-il de l'humain? Hélène Poquet

Informations : Château de Taurines 12120 Centres  
Tél.: 05 65 69 22 02 [www.chateau-de-taurines.fr](http://www.chateau-de-taurines.fr)

## Exposition

**Design Maghreb, s'asseoir et manger**  
Du 04.06 au 12.09.09 - Espace Croix-Baragnon - Toulouse

Dans le cadre du festival Rio Loco, l'Espace Croix-Baragnon met en place une exposition dédiée au design maghrébin contemporain. La Galerie expose neuf artistes designers contemporains, natifs d'Algérie du Maroc et de Tunisie : Younes Duret / Chafik Gasmi / Khadija Kabbaj / Rachid Koraichi / La Cellule / Yazid Oulab / Memia Taktak / avec la participation de Fatiha Zemmouri

Galerie, Espace Croix-Baragnon  
24, rue Croix-Baragnon 31 000 Toulouse  
Ouverture : du mardi au samedi de 12h à 19h

## Festival

**Cinéfeuille**  
9<sup>ème</sup> édition du festival du film Jardins et Paysages  
Du 4 au 7.06.09 - Gaillac

Ce festival proposé par le Conseil Général du Tarn s'inscrit dans l'opération « Rendez-vous aux jardins » du Ministère de la Culture. Les soirées Cinéfeuille commencent à 19h projections de documentaires, rencontres-débat et assiette Cinéfeuille pour se restaurer.

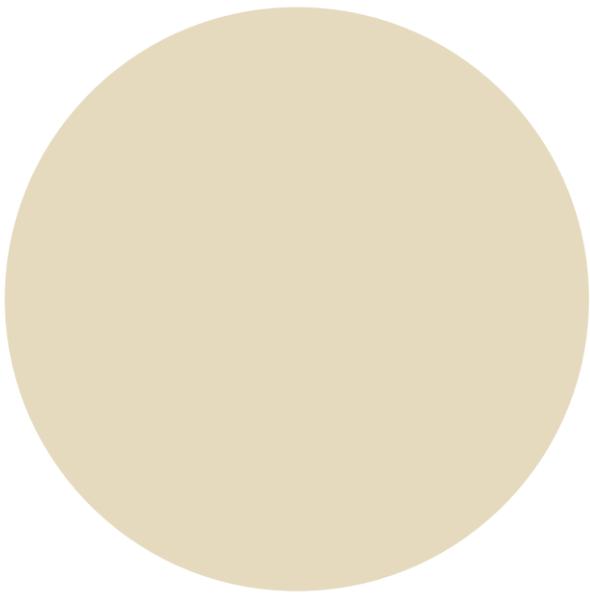
Organisation: CPIE des Pays Tarnais Tél. 05 63 47 72 90 - Programme complet sur le site [www.cinefeuille.com](http://www.cinefeuille.com)

## Séminaire

**La crise du logement est-elle durable ?**  
Le 05.06.09 de 9h00 à 17h00 - Salle Sénéchal, Toulouse

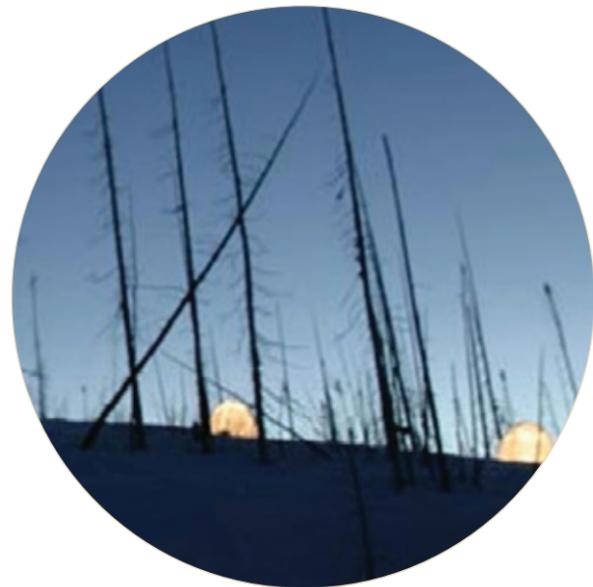
Ce séminaire organisé dans le cadre du PREDAT (Pôle Régional d'Echange sur le Développement et l'Aménagement des Territoires) abordera les thèmes suivants :  
- Le logement social entre production et recherche d'innovation  
- Le centre ancien comme réponse au logement des populations modestes  
- La crise immobilière et son impact sur le marché du logement

Organisation : APUMP - Tél. : 05 62 27 24 12



# L'ARCHITECTURE AIME L'ART

Eglantine Herban, architecte



## Sur l'architecture de Pierre Thibaut

Tout au long de mes études, je me suis questionnée et positionnée par rapport aux réalisations d'architectes reconnus. Grâce à mon parcours, mon histoire, mes expériences et l'enseignement que j'ai reçu, j'ai développé un savoir faire en architecture. C'est en tant que jeune architecte s'appropriant à entrer dans la vie active, que je me suis interrogée durant mon année d'étude à L'école d'architecture de l'Université Laval de Québec sur les rapports entre art et architecture. J'ai été amenée alors à observer que certaines pratiques artistiques, comme le Land Art en particulier, pouvait offrir aux architectes des moyens d'exploration, des outils et des attitudes qui leur permettent ensuite d'appréhender, de créer et d'aménager l'espace selon d'autres voies.

Pour Pierre Thibaut, « l'approche est similaire entre architecture et installations d'un point de vue de la conception, du processus de création, de la recherche et des essais. On prend des matériaux, un site et on tente de construire quelque chose. » Pierre Thibaut est un architecte québécois difficile à catégoriser, tant le champ de ses interventions est vaste. Nous porterons notre attention sur son travail d'installations et tenterons d'en retirer des enseignements. En effet depuis quelques années, sa participation à des événements culturels divers et son initiative d'installations expérimentales et métaphoriques ne passent pas inaperçues. Primé au Canada comme à l'étranger pour l'édition 2005 des Jardins d'hiver, il façonne l'espace en utilisant tous les matériaux mis à sa disposition : bois, glace éphémère, tentes de campement et même des personnes. Ce qui le captive dans l'espace, c'est sa dimension et sa versatilité en fonction des heures de la journée et des saisons. Pour lui, « le Land Art et les installations sont un moyen d'inspiration. »

Installation : action consistant à mettre en place, disposer quelque chose dans un lieu déterminé ou selon un ordre défini. <http://atlif.atlif.fr/>

D'après cette définition rien n'indique qu'une installation soit toujours de courte durée. Cependant elle le devient dès lors qu'elle compose avec la nature. Or la plupart des œuvres du Land Art relèvent plutôt en effet de l'art éphémère, et sont donc vouées à plus ou moins brève échéance à la disparition, sous l'effet des éléments naturels. C'est dans cette optique que s'inscrit le travail de Pierre Thibaut. «Le temps d'un week end», «Les Ateliers d'été», «Le travail de la neige et de la glace», sont autant de tranches de temps avec lesquelles il compose. Certains architectes et certains artistes contemporains dont les œuvres relèvent de cette tendance Land Art construisent et modifient durablement le paysage, pour capturer l'éphémérité d'un instant : utiliser la foudre (Walter de Maria - «The Lighting Field») ou encore créer un observatoire céleste permettant de percevoir les solstices et équinoxes (James Turrell - «Roden Crater»).

Pierre Thibaut adopte une attitude plus modeste ou respectueuse envers la nature, elle vise à ne pas laisser de trace. Lors des installations à Percé (Québec), il orchestra un groupe de bénévoles drapés qui, le temps d'un instant, se confondirent avec les rochers environnants ou se transformèrent en totem hémergeant de la mer. Il s'agit d'éléments rapportés dont il ne demeure rien après

l'expérience. Mais alors pourquoi passer des heures à faire quelque chose qui ne durera pas ?

Pierre Thibaut explique ses interventions dans le paysage comme le moyen de « revenir à des choses simples dans cette société où l'on accumule les objets ». En réaction aux réglementations, aux normes qui régissent la construction, il dit vouloir « revenir à l'essentiel du concept, du projet, à des idées, des techniques et des matériaux. » Chaque rendez-vous laisse libre court à l'imagination, c'est l'expérimentation qui prime pas le résultat. Parfois un événement pourra être réutilisé, mais ce n'est pas systématique. L'alignement de tissus tendus dans le vent des installations de Percé évoque une structure en toile tendue. Il est possible qu'un jour l'architecte se rappelle de cet événement et réutilise les impressions qui l'on marqué. Le type d'installation pratiqué dans ces nombreux exemples est perçu comme un terrain ludique d'expérimentation et de totale liberté d'imagination, une récréation et une formidable source d'inspiration pour l'architecture.

Dans le discours de l'architecte québécois revient souvent l'idée d'observer le lieu pour mieux s'en imprégner, d'adopter une attitude d'humilité vis à vis de la nature et parfois même d'attente et de contemplation. Plus on portera attention au site et plus les éléments importants nous apparaîtront. Cette démarche est très proche de celle des Land-artistes Andy Goldworthy, Nils-Udo ou Richard Long, qui sont des artistes marcheurs réalisant dans et avec la nature des œuvres éphémères dans un site repéré après des promenades à pied. Cette introspection, Pierre Thibaut l'a transcrite à travers des dessins, des croquis aquarelés qui expriment sa première impression du projet et sa relation avec le site. C'est souvent cette première image qui guide la conception tout le long du projet. Cette captation du lieu est intense chez lui et il lui est même arrivé de camper sur un terrain avec les commanditaires pour que chacun se sente investi par le site.

L'histoire personnelle des intervenants, la saison, la température, les outils techniques, le lieu, sont autant de facteurs qui rendent le projet d'architecture unique. En fait, cela s'applique au champ de l'architecture autant qu'à celui des installations artistiques. Si il existe des cours pour apprendre les méthodes de conception en architecture, il n'existe pas en revanche de méthode pour les installations. Il s'agit là plutôt d'un état d'esprit. C'est certainement pour cela que Pierre Thibaut renouvelle régulièrement ses expériences. Tous les questionnements, les enjeux, la pression de son métier, il les met de côté lorsque lui et son équipe sont sur un site. La création opère naturellement, collectivement dans cette pratique première et artistique du lieu. L'aspect ludique de l'expérience éphémère amène également l'architecte à se poser la question : et si l'architecture était pensée au moment de la création en terme d'expérience et plus seulement en terme d'esthétique ? Chaque créateur, chaque architecte, possède son propre terrain d'expérimentation. Pour Shigeru Ban, il s'agit comme on sait de construire avec des tubes en carton, pour Herzog & DeMeuron,

c'est la recherche dans les matières-matériaux. D'autres vont s'exercer à la photographie, à la sculpture ou aux installations comme l'agence InSitu (Canada), Encore Heureux (France) ou Lotek (USA). De plus en plus, de jeunes agences travaillent sur des projets d'exposition ou des projets urbains temporaires.

Si l'aspect ludique et la communion avec la nature sont sources d'inspiration, c'est aussi la dimension de l'éphémérité qui est mise en avant dans toute installation. Ainsi retrouve-t-on dans les démarches de création de ces jeunes architectes une approche de la conception similaire à celle que les artistes eux-mêmes expérimentent dans leurs pratiques pourtant si éphémères.

*Ce texte est extrait d'un travail réalisé au Québec dans le cadre du séminaire amc en première année de master dirigé par Daniel Estevez, ENSA Toulouse (<http://w3.toulouse.archi.fr/li2a/amc/>). Pour connaître le travail de Pierre Thibaut on peut se reporter à son site internet <http://www.pthibault.com/>.*

# Le préalable au choix

## Concours pour un centre d'art et de design appliqués à l'alimentation : La cuisine

Lorsque Louis Kahn relatait sa position vis à vis d'un concours pour une bibliothèque il indiquait qu'il n'avait pas voulu lire le programme du client mais s'était simplement posé la question "Que doit être une bibliothèque ?"

Sans polémique sur l'omniscience ou non de l'architecte, Louis Kahn voulait-il exprimer que dans les programmes de concours il manquait déjà trop souvent le nécessaire ferment intellectuel propre à nourrir la réflexion des architectes ?

Nombre de programmes traduisent les désirs du maître d'ouvrage seulement en termes d'organigrammes fonctionnels, de m<sup>2</sup> de SHON, de montant de travaux ou de cibles HQE. Les désirs "intangibles" n'étant que trop rarement inscrits dans la programmation, celle-ci laisse à l'architecte le goût amer d'un premier dialogue quasi inexistant avec le maître d'ouvrage.

Il paraît alors nécessaire de signaler lorsqu'un programme est l'aboutissement d'une réflexion approfondie et qu'il défriche le chemin à parcourir par les architectes sélectionnés.

Nous tenions donc à faire connaître l'approche singulière de la Commune de Nègrepelisse pour la réalisation de son centre d'art et de design appliqués à l'alimentation dénommé La cuisine.

Dans son programme et dans l'annonce d'appel d'offre, le Maître d'Ouvrage et l'équipe dont il s'est entouré énonçaient le résultat de leur réflexion sur le rapport de l'art contemporain (le contenu : La cuisine) et sa possible transcription architecturale et urbaine (le contenant : le projet désiré). Le désir s'exprimait ainsi :

"... Le site proposé pour la réalisation du bâtiment est constitué des ruines du château. Le parti architectural attendu doit être ambitieux et inclus dans le mouvement plus vaste de l'art contemporain. Le bâtiment doit révéler la ville de Nègrepelisse : il s'agit d'un événement architectural où la notion d'oeuvre d'art est première. Néanmoins, la territorialisation sera importante dans le parti architectural. L'enjeu n'est pas de plaquer une image de modernité sur la ville mais bien de soulever la question : Quelle modernité à Nègrepelisse ?..."

Les bases du débat sont posées, les intentions et les volontés sont données...

Cette réflexion proposée aux architectes est le fruit d'un long travail de préparation et de choix, parfois délicats, de la part de l'équipe de la Maîtrise d'Ouvrage.

Tout d'abord dans la vision politique, lors de la création en 2005 de La cuisine, qui a consisté à placer la culture et l'art contemporain au centre de la réflexion pour dynamiser une ville d'environ 5 000 habitants, afin de développer le potentiel agro-alimentaire et traditionnel du terroir.

Cette démarche est remarquable car elle considère l'art contemporain, non pas comme un nouveau mode spéculatif, mais bien comme un champ d'expérimentation, permettant de faire évoluer les repères et les limites de notre sensibilité et de nos idées - parfois reçues.

La culture est ici une réelle composante de l'acte politique. - voir présentation du Projet Culturel - Elle est utilisée comme un phénomène entraînant et stimulant d'un projet plus spécifique de développement économique et social et non, comme trop souvent, tel un saupoudrage après coup d'un quelconque cautionnement intellectuel.

Ensuite dans le choix du site. Malgré d'évidents surcoûts de construction, le maître d'ouvrage a retenu parmi plusieurs possibles, le site du château du XIII<sup>ème</sup> siècle. Certes ce choix permet au projet de La cuisine de faire renaître un site historique en quête d'âme, mais il offre également l'opportunité de poser les bases d'un débat particulièrement sensible pour une commune rurale telle que Nègrepelisse : Quel rapport entretenir entre son Patrimoine et un désir de Modernité.

Enfin, dans l'organisation et le déroulement de la consultation les élus se sont associés au sein de leur équipe et du jury des compétences diverses et variées, directrice du centre d'art, historien, philosophe et architectes, afin de laisser le débat ouvert, et permettre un choix final issu d'une analyse pluridisciplinaire et non subjective des réponses données.

Ainsi les thèmes du devenir d'un patrimoine d'exception dans une dynamique actuelle et qui tendent à projeter le village vers l'avenir, celui plus général de la conservation et de la transformation ou encore la possibilité de lier l'histoire par l'art contemporain, etc ont été abordés pour passer au filtre le plus impartial possible les projets finalistes.

### le choix final ...

Le projet lauréat a obtenu l'unanimité des voix de par la cohérence et l'évidence de la réponse qu'il apporte à la "renaissance" du site.

Sans modifier profondément l'aspect actuel du site, RCR donne corps à la plate-forme vide du château en lui offrant une nouvelle cour. Le projet est remarquable par la pertinence des usages et des intériorités qu'il propose : Imbrication, intégration, perception indirecte, découverte, lisibilité, contraste, centralité et ouverture, sont autant de concepts qui qualifient ce lieu parfaitement adapté au dynamisme du centre d'art et à la stimulation de la vie sociale de Nègrepelisse.

Le projet architectural lauréat de RCR, a séduit par sa pertinence et sa cohérence vis à vis des problématiques posées ainsi que par sa sensibilité d'insertion dans le site. Au-delà du talent de RCR ce qui a permis ce résultat remarquable c'est aussi la volonté d'une équipe de maîtrise d'ouvrage de prendre le temps de la réflexion et de la formulation pour caractériser sa demande.

Le préalable au choix est donc crucial ; le fait qu'un projet au final ait du sens ou non, tient tout autant dans la qualité de la réponse faite par l'architecte qu'à la pertinence de la problématique qui lui est posée par le maître d'ouvrage. Et ce, sans entamer la liberté de l'architecte dans sa conception et sa mise en forme du désir exprimé par le maître d'ouvrage.

**Eric Taveau, architecte**



## INTENTIONS DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE – EXPÉRIENCE DU CONCOURS D'ARCHITECTURE.

Le projet de construction du centre d'art La cuisine sur le site du château de Nègrepelisse résulte de la rencontre de deux préoccupations : la volonté de renforcer l'engagement de la commune dans le domaine de l'art et celui de poursuivre la valorisation des ruines du château. Valoriser la création artistique par son implantation au cœur de la cité en lui offrant comme lieu un site à forte valeur symbolique et réveiller les ruines du château grâce à l'énergie du programme culturel de La cuisine est apparu naturellement. Après cette prise de conscience, chacun des deux objets ayant sa logique propre, il s'est agi de fondre qualités, contraintes ou divergences dans un programme, qui préfigurerait la naissance d'un troisième objet ; architectural.

Ce binôme, constitué par le projet culturel et le site est apparu de manière tellement évidente que nous avons dû nous efforcer d'en trouver des alternatives pour nous placer à nouveau dans le domaine du choix. Nous avons donc exploré d'autres possibilités de sites entraînant d'autres partis programmatiques. Cette démarche nous a permis d'identifier les caractéristiques de notre parti : la valeur ajoutée donnée par la réhabilitation du château induit un surcoût de la construction, des contraintes archéologiques, et une exigence de qualité. La beauté du site, les ruines du château surplombant la rivière, la particularité du programme (absence de modèle) a rendu nécessaire de faire un choix sur un projet d'architecture et non pas sur une équipe, nous avons donc organisé un concours.

Les ruines du château jouxtent le cœur de village, et à une époque antérieure, les ruines étaient un château et le cœur de village était une bastide. Quelles relations ces deux entités entretenaient-elles ? Il est probable qu'un rapport de force se soit établi. Equilibre définitivement rompu lorsque la ville de Nègrepelisse racheta le château. Quelle situation plus adaptée pour un centre d'art qui est, par essence, créatif et prospectif mais qui se trouve également nourri par un contexte et donc un territoire.

Prudents par rapport au site, soucieux de maîtrise et de qualité, lors des premiers échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France, nous avons défini un volume très précis pour réaliser le bâtiment. Il s'agissait de bâtir dans la volumétrie de l'ancien corps de logis, sachant que le programme fonctionnel pouvait se développer sur trois niveaux dans ce volume. Lors de la réunion d'échange avec les trois équipes retenues pour participer au concours, lors d'une discussion constructive, il a été décidé d'assouplir cette contrainte. Nous réalisons là un acte de confiance permettant aux trois équipes de s'emparer du château, du site et du projet.

De cette conquête, il en a résulté, à notre grand étonnement, trois propositions d'implantations très différentes. Outre les caractéristiques architecturales et notamment les matériaux de construction, pour ce projet, le choix d'implantation détermine le rapport entre le bâtiment et son site, le château. Le parti de l'implantation s'est révélé le critère d'analyse premier.

Le parti architectural du projet lauréat, qui proposait de remettre en volume l'expression « château-cour », en rehaussant les courtines existantes et en répartissant les fonctions principales du programme autour de cette cour, dépasse et concrétise les aspirations du programme.

La proposition de re-hausser les courtines et donc d'intervenir directement sur la maçonnerie existante nous a paru particulièrement intéressante à plusieurs égards. Depuis sa ruine, puis son ensevelissement, le château était devenu un élément de la topographie; le projet lui redonne sa dimension d'édifice. Le promeneur peut imaginer la forteresse. Régulièrement, des travaux de réfection des courtines sont réalisés, la réfection globale des courtines et leur protection en tête permettront de protéger et de pérenniser l'ouvrage. La cour du château, ainsi re-inventée, devient à la fois celle du centre d'art mais également une pièce urbaine propice aux manifestations publiques. La cuisine devient, par son intermédiaire un en-croix qui accueille et reçoit la ville. Comment résoudre de manière plus subtile la double nécessité de territorialisation et de rayonnement du centre d'art ?

**Marie Chéreau, Service architecture, Mairie Nègrepelisse**

## LE PROJET CULTUREL DU CENTRE DE CRÉATION, LA CUISINE.

« La cuisine » est un centre développé par la ville de Nègrepelisse dans le Tarn-et-Garonne. Cet espace prospectif de production, d'exposition et de débat dédié à la création artistique contemporaine questionne, par sa thématique sur l'alimentation, les us et coutumes de la table et, implicitement, les enjeux et le devenir de notre époque. Il se positionne comme une activité charnière de la vie artistique et culturelle, touristique et de l'activité économique du département tout en s'inscrivant au cœur des spécificités de Midi-Pyrénées, région pilote dans l'innovation et la valorisation des produits agroalimentaires.

### Missions :

Puisant ses racines dans ses lieux d'implantation, la configuration de « La cuisine » questionne le rôle actuel d'un centre dédié à l'art en zone rurale. En faisant le lien entre culture et agriculture tout en se positionnant dans les champs de la création artistique contemporaine, « La cuisine » est un lieu ouvert, propice à la rencontre et s'adressant à un public large et varié.

Ce centre invite des artistes, des designers ainsi que divers professionnels en relation avec le secteur agroalimentaire à travailler sur des projets liés à l'alimentation. Il mène une double réflexion : vers les industriels et les artisans auxquels il propose d'utiliser le design comme moteur de développement et d'innovation et vers les artistes avec lesquels il entreprend des recherches où l'aliment, ses us et coutumes deviennent un médium expressif.

En faisant vivre les diversités, en croisant les regards, La cuisine permet la rencontre de pratiques artistiques, de recherches, de productions artisanales et industrielles dans une démarche qui questionne et intègre les perspectives prévisionnelles d'usages, de valeurs et de technologies. Né du désir d'affirmer le dialogue entre système technique, socioculturel et économique, ce centre met en place des projets articulant développement durable et valorisation du patrimoine naturel et culturel.

Art, design et alimentation : La création en art et en design peut aborder l'ensemble des questions relatives à l'alimentation, des manières de table aux objets en passant par les produits eux-mêmes et les espaces où l'on se restaure.

Elle travaille sur les représentations de la société et vise la production de sens. La dimension éthique de son approche est capitale : le design cherche à faire en sorte que la société progresse en assurant notamment des avantages et une liberté accrue à la communauté humaine, aux consommateurs, aux producteurs et aux acteurs des marchés, en promouvant la diversité culturelle face à la mondialisation. Art et design constituent également un puissant moteur d'innovation, de développement économique, de communication, de rencontre et de cohésion sociale. Ils se présentent comme des outils fondamentaux dans la compréhension et la perception de l'environnement matériel.

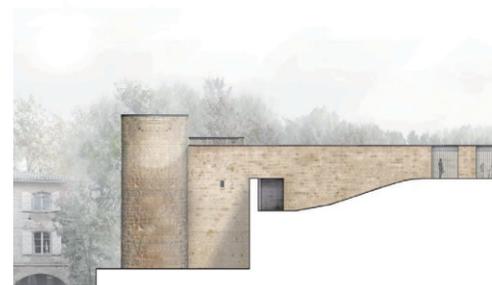
**Extrait de la « PLAQUETTE DE PRÉSENTATION DE LA CUISINE, centre de création d'art et design appliqués à l'alimentation » par Stéphanie Sagot.**



LA COUR DU CHÂTEAU DE NÈGREPELISSE : UN

### LAURÉAT

Maîtrise d'œuvre : RCR Aranda Pigem Vilalta arquitectes  
avec Thibault Marca, architecte  
Bureaux d'études : Coplan ingénierie



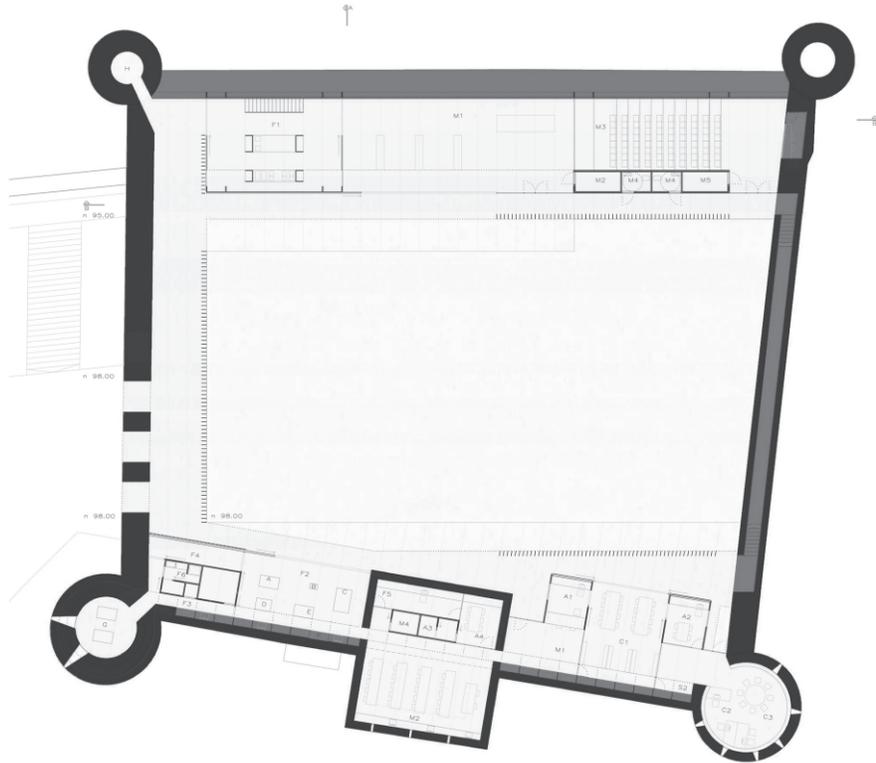


PERSPECTIVE DEPUIS L'ENTRÉE

ESPACE DE RENCONTRE INÉDIT ENTRE LE PATRIMOINE, L'ART CONTEMPORAIN ET LA COMMUNE



PLAN MASSE



PLAN NIVEAU DE LA COUR



PI AN NIVEAU DE LA FOSSÉ



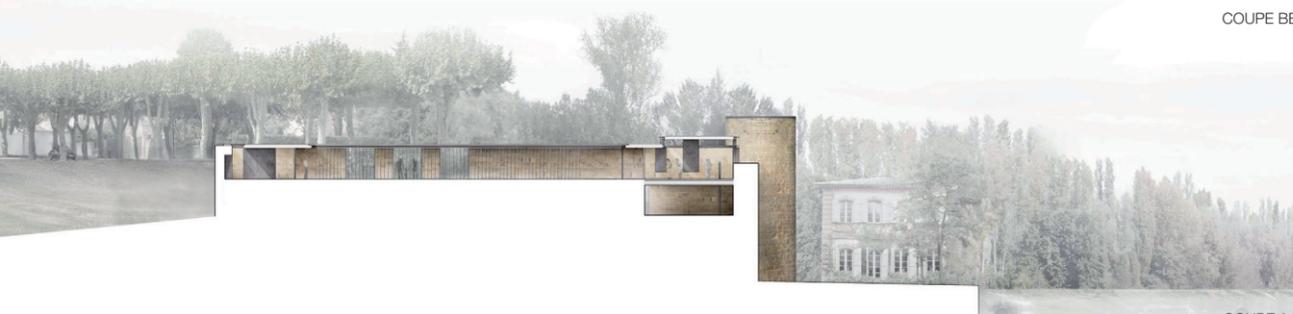
ÉLEVATION EXTÉRIEURE OUEST



ÉLEVATION INTÉRIEURE SUD



COUPE BB



COUPE AA

**Attitude : un projet contextuel**

La construction du centre d'art « la cuisine » dans les ruines du château de Nègrepelisse est une opportunité unique de faire revivre l'édifice. La dimension iconique du château donne une identité très forte au centre d'art. Il convient donc de tirer parti de ce supplément d'âme symbolique en consolidant les valeurs identitaires de l'édifice. Mais nous avons aussi voulu explorer ce qui dans les caractéristiques physiques des ruines et du paysage pouvait fonder l'idée architecturale du centre d'art. Cette réflexion a été menée à l'écart de toute doctrine ou à priori théorique sur la question de l'intervention contemporaine dans le patrimoine historique. Le projet proposé est le résultat d'un questionnement contextuel et singulier sur les résonances possibles entre les potentialités d'un lieu et les énergies sous jacentes d'un programme.

**Concept : réactiver la cour**

La réactivation de la cour est le procédé qui permet de consolider l'identité du château et de révéler la richesse et la diversité des relations entre les différents éléments d'un programme original. Reconstitué d'un point de vue formel et spatial, le château se consolide constructivement et revit dans son usage par la mise en scène des diverses activités de « la cuisine ». Il s'agit d'enclencher un nouveau processus ouvert afin que le château grâce au centre d'art continu à vivre de façon complète et retrouve ainsi une place symbolique forte au sein de la commune de Nègrepelisse.

**Typologie : Le château cour**

La ruine réduit actuellement le château à ses éléments essentiels : les tours, les courtines, la cour. Mais même s'ils restent identifiables, l'état de délabrement est tel que les espaces propres au château ne sont pas ressentis. La distinction entre extérieur et intérieur qui est la raison d'être originelle d'un tel édifice à disparue. Dès l'approche tout est déjà révélé : la cour se livre entièrement au regard, elle n'est que le prolongement de l'esplanade des boulistes sur les ruines de ce qui fut un château. Depuis l'intérieur le regard qui n'est pas canalisé, s'éparpille. Les éléments subsistants n'évoquent plus la spatialité et l'imaginaire du château. L'état actuel est donc si peu consistant qu'il demande à être consolidé. S'appuyant sur la typologie du château cour, le projet propose donc d'en réaffirmer les espaces et les éléments identitaires, tout en les complétant par le programme du centre d'art. Il ne s'agit pas d'un processus d'addition mais d'une imbrication précise de l'ancien, du reconstruit et du nouveau. Toutes les courtines sont mises à niveau, poursuivant ainsi la reconstruction entreprise lors des récentes rénovations. Vu de l'extérieur le château devient alors massif et compact, évoquant plus la forteresse originelle que de la demeure domestique qu'il est à un moment devenu. A l'intérieur l'espace de la cour est de nouveau « tenu ». La scène est définie, l'intervention contemporaine va donc pouvoir la structurer, créer des séquences et des profondeurs de champs, varier les relations visuelles avec l'enceinte élémentaire constituée par les courtines ainsi qu'avec le paysage de la vallée de l'Aveyron au nord.

**Usage : La cour comme lieu fédérateur de la vie sociale de Nègrepelisse**

Afin de dynamiser l'usage de la cour le bâtiment s'installe complètement de plain pied. Tous les éléments du programme peuvent établir une relation directe avec l'extérieur. Deux bandes se font face l'une s'appuyant sur la courtine nord, l'autre sur la courtine sud. Entre les deux se crée une tension qui active l'espace de la cour. Une même toiture unit ces deux entités et le long de la courtine ouest devient un porche qui configure le seuil. La plupart des façades sont de grandes baies vitrées qui laissent deviner la vie interne du centre et les courtines du château. Ces baies sont coulissantes afin d'ouvrir totalement les locaux sur la cour, les activités pouvant alors déborder à l'extérieur. Ainsi le château qui présentait l'aspect austère d'un édifice fortifié révèle dès qu'on y pénètre la multiplicité et la richesse de sa vie intérieure. Coté Est, devant les façades Sud et Nord un même dispositif de filtre constitué de lames métalliques verticales crée une symétrie qui cadre l'espace de la scène lorsque des spectacles vivants investissent la cour. L'originalité du centre d'art « la cuisine », son dynamisme, la diversité des activités qu'elle propose représente un potentiel très fort pour stimuler la vie sociale et culturelle locale, la cour du château sera l'espace de mise en scène de cette richesse humaine.

**Parcours : séquences visuelle articulant le château les activités de la « cuisine » et le paysage**

Le visiteur arrive par l'avenue de la Sorbonne et découvre l'angle Sud Est de l'édifice. Les courtines Est et Sud sont désormais de la même hauteur et donnent un caractère puissant et unitaire au château, de fines incisions révèlent l'épaisseur de ces murs. Au delà de l'enceinte on devine une toiture en lévitation faite du même acier brut que le cadre des percements. Ces éléments abstraits qui mettent en valeur l'existant annoncent une intervention contemporaine qui ne se dévoile pas encore. Vus depuis les arcades de la place Nationale les ouvertures pratiquées dans la tour Sud Ouest indiquent que le château est de nouveau « habité ». La fin de l'esplanade est légèrement retravaillée, une pente douce (4%) la relie à l'entrée du château un mètre plus bas. Cette opération qui tend à retrouver une topographie plus proche de l'ancien fossé (remblayé au XIX<sup>ème</sup>) permet de révéler davantage la courtine ouest. Face à la ville le château retrouve ainsi sa présence. On pénètre dans l'enceinte par l'ouest, trois ouvertures font ressentir l'épaisseur de la courtine. C'est alors que la cour du château et l'ensemble du centre d'art se révèlent cadrés par l'horizontalité de la toiture du grand porche qui configure le vestibule. Un assemblage à claire-voie de lames d'acier brut évoque une herse contemporaine et filtre le regard en créant davantage de profondeur de champ vers l'intérieur de la cour. De chaque côté le centre d'art se déploie et expose les différentes activités qui l'anime. Au nord le porche s'ouvre vers le paysage entre la cuisine et la tour. Depuis cette terrasse qui canalise le regard vers le paysage des berges de l'Aveyron on découvre en enfilade la cuisine, la salle d'exposition et de dégustation et enfin par dessus les gradins de l'auditorium la courtine opposé. Cette grande transparence permet même à l'intérieur du centre d'art de toujours se situer par rapport aux éléments fondamentaux du château que sont les courtines. Dans le sens transversal cette fois ci ces espaces en enfilade s'ouvrent au Nord vers le paysage et au Sud sur la cour. Depuis la salle d'exposition la toiture cadre l'autre partie du centre d'art au travers de laquelle on perçoit la courtine sud reconstruite qu'une lumière zénithale rasante met en valeur.

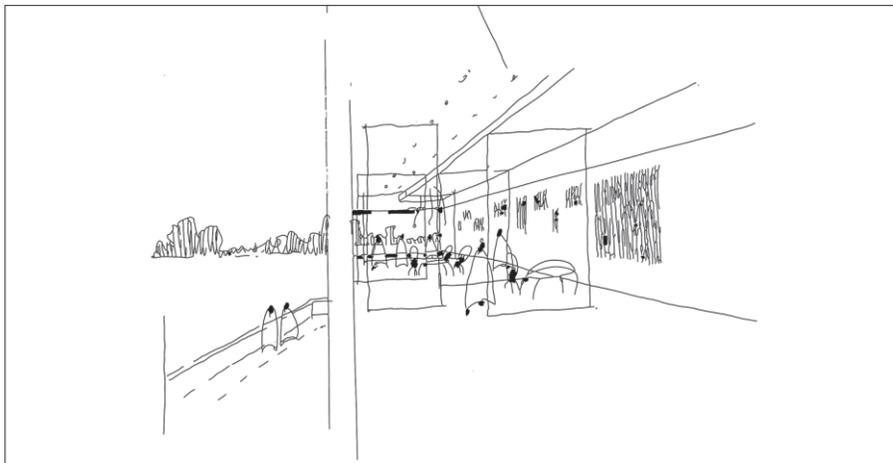
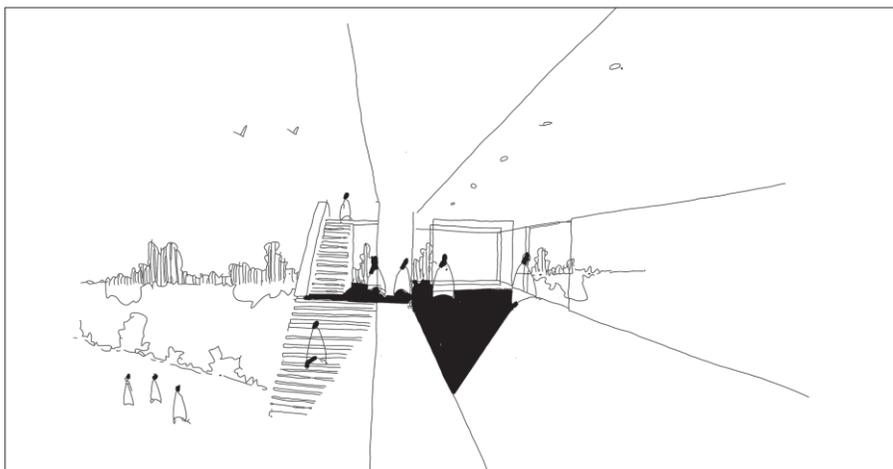
« LE CHÂTEAU REVIENT » ... POLARITÉ ... L'EMPREINTE ... LE SIGNAL...

Maîtrise d'œuvre : Drop architectes (Armel Neouze / Jacques Gelez / Olivier Charles / Antoine Cordier) avec Judicael de la Soudière-Niault, Architecte du patrimoine  
Bureaux d'études : BETOM ingénierie sud ouest / BET HQE : Cap Terre / Cuisiniste : Systal  
Plasticienne : Elise Oudin Gilles



TROIS HORIZONS POUR UN ESPACE PROSPECTIF DU DESIGN ET DES ARTS AUTOUR DE « LA CUISINE »

Maîtrise d'œuvre : Munvez-Morel, architectes avec Jean-Romain Munvez & Gemma Serra Vila, architectes  
Bureaux d'études : Bcet et Sacet / Platicien : Damien Aspe



Préambule

Points forts du site et de l'architecture du château de Nègrepelisse : Plan régulier reproduisant le plan modèle du château royal. / Grande qualité de mise en œuvre de la 1<sup>ère</sup> phase de construction (fin XIII<sup>ème</sup> siècle) / Composition minérale au milieu d'un territoire dominé par l'eau. Après de nombreuses phases de reconstructions et de transformations, la plus violente et la plus marquante fut l'arasement complet du site et sa transformation en esplanade au XIX<sup>ème</sup> siècle. Le projet de re-création du corps de logis doit permettre de redonner une monumentalité au château tout en conservant cette dynamique horizontale, identité de l'histoire contemporaine du château. Edifice public symbole du pouvoir royal au XIII<sup>ème</sup> s., puis édifice privé lié politiquement à la ville du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle, aujourd'hui édifice public lui appartenant, l'histoire du château se résume à une quête, une appropriation progressive par la ville depuis sept cent ans.

Parti architectural

Le projet propose une lecture plastique claire. Il est composé : d'un corps principal où se trouve le programme de « La cuisine » et d'aménagements, qui, en second plan, viennent donner une relecture d'éléments historiques. Ces deux écritures sont largement signifiées par l'emploi de matériaux distincts et complémentaires; à savoir l'acier pour le bâtiment et le bois pour les aménagements. De même le choix de ces matériaux se distingue du matériau qui constitue le château : la pierre. - « Le château revient » : Depuis son origine, l'édifice réapparaît successivement, transformé par l'époque qu'il traverse alors. Aujourd'hui, la « réincarnation » du château en centre d'art vient en continuité d'un processus induit par l'immortalité de la forteresse d'origine. Ce retour met en place un dialogue entre plusieurs époques : la nouvelle forme se plaçant comme une résonance des constructions passées. Le parti architectural pris est donc de révéler ce dialogue et donner ainsi à voir l'épaisseur historique qui se tient entre ces deux identités. - Polarité : Une polarité s'établit entre les deux architectures massives et géométriques tel deux aimants opposés qui définissent, par jeu de force, l'espace qui les sépare. Ce phénomène physique d'attraction et de répulsion forme une complémentarité tangible affirmant les deux identités. - L'empreinte : La coupe horizontale, très nette, marque une empreinte facilement lisible. Le programme de « La cuisine », inscrit dans un volume monolithique dense, vient léviter au dessus de cette empreinte architecturale qu'est le vide laissé par l'ancien corps de logis. Des aménagements forment une réécriture des éléments architecturaux d'origine : la passerelle d'accès au château par le sud, l'escalier de la poterne Nord du corps de logis, tours NE et NO, voûtée en berceau brisée du cellier. - La façade sud, elle, marque par sa déformation l'emplacement de l'ancienne tour d'escalier gothique accostant le corps de logis au sud. - Le signal : La singularité du nouveau corps de logis interroge : le bâtiment se dévoile peu et garde ainsi une part du mystère conféré par l'aspect défensif d'origine. Pour garder cette homogénéité la façade reste d'un seul tenant. Un claustra fin intégré crée une porosité jouant entre apport de lumière et protection solaire. Cette porosité s'intensifie et se déplace en fonction de l'orientation et des usages. Ces façades sculpturales redonnent au château ainsi qu'à la ville un signal fédérateur.

Organisation

Les abords : L'aménagement des abords vient mettre en valeur le rapport entre la ville et le château. Un nouvel accès reliant la façade méridionale à l'axe de l'esplanade vient restituer l'entrée d'origine du château. Une seconde passerelle à l'emplacement de l'accès actuel permet l'accessibilité aux véhicules. Le chemin de ronde retrouve sa continuité par l'intermédiaire de la toiture, véritable belvédère dominant l'ensemble du site. L'édifice : L'organisation intérieure du bâtiment tire son parti de la linéarité de l'ancien corps de logis. La structure se greffe en cohérence avec le monument préexistant : elle s'appuie directement sur l'arase maçonnée des murs gouttereaux. L'aménagement est constitué de deux parcours d'usage qui viennent parcourir le bâtiment de manière hiérarchique. Celui du visiteur à travers le pôle médiation constitué principalement d'un grand hall, et d'un escalier pivot de l'ensemble de l'édifice ; qui dessert l'auditorium, la salle d'activité, ainsi que la cuisine à proprement dite. Cette dernière trouve sa place tel un cœur, détachée de la structure elle est immédiatement lisible depuis l'extérieur et se connecte d'un côté au hall et de l'autre aux ateliers. Le second parcours est pris par les créateurs. Accessible par une entrée secondaire, le pôle fabrication prend sa place de l'autre côté de La cuisine et se trouve directement lié au pôle conception situé à l'étage par l'intermédiaire d'un second escalier. L'ensemble du pôle administration est lui regroupé à l'étage, dispose d'une vue sur ce dernier et sur l'entrée.

Reprenons l'architecture là où elle devient architecture : dans son rapport à l'histoire, au lieu, au temps à venir. À la manière d'un ensemble à trois strates, le geste architectural devra tenir ici en équilibre instable les vestiges pierreux du monument historique, la nature enveloppante où il s'inscrit et le futur musée du design, des arts et des recherches culinaires. À l'image donc de ces trois horizons, les ruines du château-fort ancrées dans le passé tracent des lignes parallèles, d'une part, avec une nature qui l'accueille et se déploie en surface comme une pelouse-parvis et, d'autre part, avec un long monolithe rectangulaire qui, sorte de reflet inversé du monument lui-même, met en relief l'ensemble de cette composition architecturale et l'ouvre à des nouveaux repères visuels. Plusieurs espaces dans le même espace, trois temps pour un seul présent.

Les forces naturelles et culturelles qui agissent dans un lieu sont la matière naturelle du projet. (Pierre Restany)

D'emblée, un socle « ruiniforme » massif lourdement ancré dans les fossés et les remblais, soigneusement arasé qui n'est pas sans évoquer certaines images culturelles militaires ou funéraires : mastabas, tombes étrusques ou structures aztèques. Pourtant, cette résonance archaïque semble laisser sa place à la symbolique du château-fort. Dans ces constructions fortifiées de briques ou de pierres, assemblages d'éléments discontinus, l'équilibre des bâtiments, en l'occurrence leur performance défensive, est fonction du rapport base-sommet : une base lourdement ancrée dans les mouvements aléatoires du site. Ici l'image traditionnelle devient caricature après disparition de toutes les superstructures originelles. En tant que demeure féodale fortifiée, le château-fort appartient à l'histoire militaire et s'érige comme un mythe-à la fois objet de répulsion, synonyme d'enfermement, de machine à survivre, de violence et aussi objet dérisoire abandonné à la lisière de la ville comme la mue d'une espèce disparue, dernier geste théâtral d'une fin de partie de l'histoire militaire devenu ainsi un aimable lieu de promenade du dimanche, de rendez-vous ou de fêtes populaires.

Voir et habiter la nature

Outre la symbolique féodale et la pesanteur des matériaux, la force du lieu repose sur l'organisation géométrique du paysage. Entourant cette architecture militaire, un site vaste et protégé, paisible et verdoyant invite à la promenade visuelle : un espace à parcourir, un lieu de promenade. Dès l'abord, l'ouvrage prend donc la forme d'un parcours. Le visiteur est invité à emprunter le vaste escalier en forme de logotype géant pour accéder au centre d'art et survoler ensuite le site par le tablier supérieur aménagé de gradins pour le repos, la contemplation et éventuellement le spectacle. Le toit et ses gradins peuvent jouer le rôle d'une « mezzanine permanente » pour les spectacles donnés sur l'esplanade du château. En investissant l'espace public, le centre d'art vient refermer la place sur sa façade Nord, contenant ainsi l'espace public initial quelque peu dilaté. Les accès dédiés à la logistique trouvent naturellement leur place au plus près des voies carrossables existantes.

La recherche des arts et de la cuisine : un espace prospectif

Comment préserver intégralement la lecture du site, celle du nouvel ouvrage, sans télescopage archéologique dommageable, sans la moindre ambiguïté architecturale, ou historique ? Comment assurer le parcours continu du visiteur à travers la ruine et le centre d'art depuis la place du château ? Comment greffer l'espace urbain avec son site historique investi par le nouvel équipement culturel ? Tels étaient les enjeux du programme proposé par le maître d'ouvrage. Le choix d'un ouvrage d'ART habité et enjambant le château sans jamais le masquer ou le percuter (si ce n'est pour trouver un point d'appui ponctuel dans la fosse de l'ancien corps de logis) répond à ces nécessités programmatiques et fonde ainsi la forme architecturale du projet. Ceci ne se fait certes pas sans un geste subversif : le choix de ne pas contenir le projet dans les limites et dans la géométrie du château-fort doit se lire comme une transgression à l'ordre militaire préexistant, à l'ouverture d'un nouveau chapitre de l'histoire du site. Cet espace prospectif a pour ambition d'être un lieu de développement entre l'art et le design appliqués à l'alimentation. Des chercheurs de différentes disciplines, des artistes, des designers, des enseignants, des étudiants, des artisans et des industriels vont s'y rencontrer pour mêler culture et agriculture dans un champ de création artistique contemporaine. En dessinant des espaces ouverts et fluides, des espaces évolutifs débarrassés de toutes contraintes structurelles ou techniques, nous créons les conditions spatiales du dialogue et de la technique, d'un véritable brassage des hommes et des idées. Voir dans un seul coup d'oeil les trois horizons du projet : Le socle pesant, massif de pierres assemblées porteur de toute la symbolique du château fort. Le paysage environnant, spectacle total mis en scène par le biais du pont belvédère ou le cadrage des vues qu'il découpe. Le monolithe de métal flottant sur le sol de façon autonome dont la performance technique joue avec le socle et lui oppose la rigueur de sa géométrie et de sa peau industrielle lisse et lumineuse. Trois horizons, trois temps pour créer une vibration entre la terre et le ciel entre la nature et la culture.

# ACTUALITÉS

## CIAF (Conseil International des Architectes Français)

Le CIAF a été créé en 2000 à l'initiative de Jean-François Susini, alors Président du CNOA afin d'organiser la représentation des architectes français auprès des instances internationales et en particulier du CAE (Conseil des Architectes d'Europe) et de l'UIA (Union Internationale des Architectes).

L'originalité de cette structure était de rapprocher l'Ordre des deux syndicats, le Syndicat de l'Architecture et l'UNSFA.

Le CIAF participe tout au long de l'année aux travaux du CAE qui est, ou qui devrait être, l'organe de lobbying des architectes d'Europe auprès des instances européennes. Les organisations représentatives des architectes de chaque pays en sont naturellement les relais auprès de tous les architectes. Elles sont en retour les porteurs naturels des questions qui se posent à la profession.

Le CIAF a donc vocation à collecter ces questionnements et à les transmettre au CAE. Le principe de l'organisation repose sur trois collèges, un « ordinal », un « syndical » et un dernier « collège d'experts ». Depuis sa formation, l'assemblée générale regroupe donc :

- pour le conseil ordinal, 26 conseillers régionaux et 4 conseillers nationaux,
- 30 membres pour le conseil syndical, pour raison de parité,
- et 30 membres pour le collège d'experts, pour la même raison.

Le conseil d'administration se compose de 24 membres (3\*8) et le bureau de 7.

Ce CIAF, présidé alternativement par un membre de l'Ordre et une des structures syndicales ne représente pas pour autant la « voix de la France » au CAE qui, dans ses statuts, refuse une organisation collégiale pour représenter un pays ; c'est

pourquoi les trois organisations le CNOA, le Syndicat de l'Architecture et l'UNSFA sont « intuitu personae » les représentants de la France. Ceci dit, sauf gros différend entre ces organisations, les points de l'ordre du jour de l'AG du CAE sont débattus en amont pour parler d'une seule voix.

Le CIAF est donc bien l'interface entre les représentants de la profession et l'ensemble des architectes français.

La discussion ouverte depuis le changement de présidence est de réformer les statuts afin de diminuer le nombre de membres à l'assemblée générale et au conseil d'administration. Il est proposé 3\*18 membres à l'assemblée générale et 3\*6 au conseil d'administration. Pour le collège ordinal, il est envisagé 6 représentants du CNOA et 12 des Conseils Régionaux.

Le fait de diminuer le nombre de membres est une bonne chose, mais je pense que ce ne peut être au détriment des Conseils Régionaux. Il me semble incongru de relancer le débat entre les petites et les grandes régions car il faudrait dans ce cas-là « faire des choix ». Chacun doit trouver sa place avec ses spécificités géographiques et culturelles.

Le CNOA est très actif sur tous les sujets débattus à Bruxelles (PPP, conception-réalisation dans les appels à candidature pour le logement social, constitution des sociétés d'architecture, etc...). Nous devons tous être actifs dans toutes les instances. Les difficultés que rencontrent aujourd'hui les architectes ne doivent pas être l'occasion de faire le dos rond mais bien d'être vigilants vis-à-vis de ce libéralisme galopant.

**Danièle Damon**

**Vice-Présidente du Croamp, Elue au Conseil d'Administration du CIAF**

## Indemnités kilométriques : le barème pour 2009

Le nouveau barème fiscal des indemnités kilométriques vient d'être publié au Bulletin Officiel des Impôts (instruction fiscale n° 5 F-6-09 n°15 du 12 février 2009).

*Plus d'infos sur : [www.architectes.org](http://www.architectes.org) « rubrique actualités régionales »*

## Fiche médiation de la MIQCP

La Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques vient d'éditer la fiche Médiations n°19 qui fait le point des nouvelles règles de la commande publique suite aux modifications intervenues fin 2008.

*Fiche téléchargeable sur : [www.archi.fr/MIQCP](http://www.archi.fr/MIQCP)*

## Auto-entrepreneur

### Le régime est désormais applicable aux architectes

L'article 34 de la loi n°2009-179 du 17 février 2009 pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés permet aux professions relevant sur le plan de l'assurance vieillesse de la CIPAV d'accéder depuis le 19 février au dispositif de l'auto-entrepreneur.

Ce statut fiscal et social est donc ouvert aux architectes libéraux qui créent leur activité en 2009, sous conditions :

- de se déclarer en ligne, sur le site [www.lautoentrepreneur.fr](http://www.lautoentrepreneur.fr) ou auprès du centre des formalités des Urssaf,
- de s'inscrire au Tableau de l'Ordre des Architectes.

A cet égard, il est essentiel de rappeler que les architectes libéraux, qui souhaitent bénéficier de ce régime sont soumis à l'ensemble des obligations propres à la profession, notamment de souscription obligatoire d'une assurance professionnelle personnelle et de respect de la déontologie.

*Plus d'infos sur : [www.architectes.org](http://www.architectes.org) « rubrique actualités régionales »*

## Syndicat des Architectes 31

Anne, merci pour tout !

C'est un honneur de succéder à une présidente qui a porté avec ténacité la défense de notre profession en Haute-Garonne.

Aujourd'hui, à l'instar de la société, notre métier traverse une crise majeure. J'espère que ces circonstances permettront une réelle mobilisation pour un syndicat qui, malgré sa faiblesse, est l'outil de la défense de notre profession ! Nous avons choisi de le maintenir, pour nous et tous ceux qui nous rejoindront. Cela appelle une réflexion sur nous-mêmes et le renouvellement des combats pour affirmer notre singularité, proposer d'autres pistes pour défendre notre métier.

Avec la diversité de nos pratiques, nous affirmons que le droit de mieux vivre, c'est d'abord des lieux où vivre mieux. Lieux qui ne sont pas l'ouvrage du hasard mais bien la transcription et la valorisation des demandes de nos clients. Avec un devoir pour nous : leur offrir mieux que leurs attentes.

Pour ce travail de 10 ans, la constance de tes valeurs et les sacrifices faits pour ceux qui souvent les ignorent, MERCI ANNE !

Et bien sûr avec toi à toutes celles, car elles étaient surtout des femmes, qui t'y ont aidé et restent de nos membres.

...Et surtout continuez à nous aider.

**Luc Monnin, Président du SA 31**

**Composition du nouveau bureau : Président : Luc Monnin / Trésorier : Hervé Teychenné / Secrétaires : Jean François Espagno et Jean Pierre Sirvin**

## Annuaire des acteurs de la construction et de l'aménagement de qualité environnementale

L'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE) Midi-Pyrénées et ses partenaires régionaux (Région, Ordre des Architectes, Apump, FFB Midi-Pyrénées, Ademe, Capeb, Chambre des Métiers...) souhaitent aider les collectivités, les entreprises et les particuliers à identifier les contacts utiles qui interviennent dans le champ de la construction et de l'aménagement de qualité environnementale.

Pour ce faire, une base de données régionale, intitulée « annuaire des acteurs de la construction et de l'aménagement de qualité environnementale », a été créée. Elle constitue un outil de repérage et n'a pas pour objet de juger des compétences des structures inscrites.

Si vous intervenez dans le domaine de la qualité environnementale des constructions et des aménagements, êtes basé en Midi-Pyrénées et disposez de 3 références dans ce domaine, inscrivez-vous sur le site de l'annuaire en ligne : [www.arpe-mip.com](http://www.arpe-mip.com).

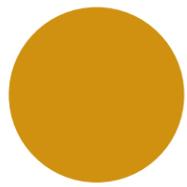
# FORMATION

## Calendrier des formations ouvertes à partir de juin 2009.

Libellé de la formation	Dates	Organisme et lieu de formation	Coût	Contenu Programme
<b>Pratique des marchés privés et des marchés publics</b>	<b>Module 1 :</b> Niveau 1, les fondamentaux <b>5 &amp; 6 juin</b>	Cifca ENSA de Toulouse	<b>400 euros le module</b> Net de taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchinformation.org">www.polearchinformation.org</a>
	<b>Module 2 :</b> Niveau 2, pratique confirmée des marchés publics 3 & 4 juillet		Inscription possible à un seul des modules	
<b>Infographie</b>	<b>Module 1 :</b> niveau d'initiation : <b>5 &amp; 6 juin</b>	Cifca ENSA de Toulouse	<b>400 euros le module</b> Net de taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchinformation.org">www.polearchinformation.org</a>
	<b>Module 2 :</b> niveau de perfectionnement : 19 & 20 juin			
<b>La maison d'architecte, un marché spécifique : obtenir la confiance des clients</b>	<b>12 &amp; 13 juin</b>	Cifca ENSA de Toulouse	<b>400 euros</b> Net de taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchinformation.org">www.polearchinformation.org</a>
2 jours de formation				
<b>Architecture Urbanisme et production du paysage</b>	<b>Module 2 : 18, 19 &amp; 20 juin</b> <b>Module 3 : 10, 11 &amp; 12 septembre</b> <b>Module 1 : 16 &amp; 17 octobre</b> <b>Module 4 : 27 &amp; 28 novembre</b>	Cifca ENSA de Toulouse	<b>1980 euros</b> 4 modules Net taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchinformation.org">www.polearchinformation.org</a>
10 jours de formation			Ou au choix Module 1 : 530 euros Module 2 : 980 euros Module 3 : 720 euros Module 4 : 500 euros	
<b>Approche de la programmation architecturale</b>	<b>26 &amp; 27 juin</b>	Cifca ENSA de Toulouse	<b>400 euros</b> Net de taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchinformation.org">www.polearchinformation.org</a>
<b>Architecture, Environnement et Développement durable (*)</b>	<b>Début session 2009 / 2010</b>	Cifca ENSA de Toulouse	<b>1600 euros</b> Net de taxes Pour les 7 modules de la 1 <sup>ère</sup> partie 2009	Voir programme complet <a href="http://www.polearchinformation.org">www.polearchinformation.org</a>
<b>Formation complète</b> 32 jours de formation et 5 jours de voyage international,  Organisée en deux parties.  1 <sup>ère</sup> partie en 2009, 7 modules (15 jours, soit 105 heures de formation) 2 <sup>e</sup> partie en 2010, 11 modules (23 jours, soit 161 heures de formation)	<b>18 &amp; 19 septembre</b>		<b>2700 euros</b> Net de taxes Pour les 11 modules de la 2 <sup>ème</sup> partie 2010	Inscriptions sur le site <a href="http://www.polearchinformation.org">www.polearchinformation.org</a>
<b>De la programmation à la réalisation des équipements sportifs</b>	<b>Début session 2009 / 2010</b>  <b>24 &amp; 25 septembre</b>  Stage comprenant <b>30 jours</b> de formation dont <b>4 jours</b> de voyage international, <b>3 jours</b> de voyage national.  Organisée en deux parties.  1 <sup>ère</sup> partie en 2009, 6 modules 2 <sup>e</sup> partie en 2010, 7 modules.	CNFPT Midi-Pyrénées et Cifca ENSA de Toulouse	<b>2000 euros</b> Net de taxes Pour les 6 modules de la 1 <sup>ère</sup> partie 2009  <b>2300 euros</b> Net de taxes Pour les 7 modules de la 2 <sup>ème</sup> partie 2010	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchinformation.org">www.polearchinformation.org</a>
<b>Habitat durable</b>	<b>Module 1 : 9 &amp; 10 octobre</b> <b>Module 2 : 23 &amp; 24 octobre</b> <b>Module 3 : 7 novembre</b>	Cifca ENSA de Toulouse	<b>1240 euros</b> Net de taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchinformation.org">www.polearchinformation.org</a>
<b>Fabriquer l'habitat pour tous à tous les âges</b>	<b>19, 20 &amp; 21 novembre</b>	Cifca ENSA de Toulouse	<b>890 euros</b> Net de taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle <a href="http://www.polearchinformation.org">www.polearchinformation.org</a>

(\*) Stages subventionnés par la Dapa

Pour tous ces stages, renseignements et inscriptions :  
Pôle de formation Midi-Pyrénées  
<http://www.polearchinformation.org> / mail : [pole.archinformation@Gmail.com](mailto:pole.archinformation@Gmail.com)  
Pôle-ACAD, 51, rue des Paradoux, 31000 Toulouse. Tél : 05 34 40 85 06



# CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE MAINTENANCE HÉLIPORTÉS À MONTAUBAN

Ce concours de maîtrise d'œuvre, organisé par la Mairie de Montauban, était relatif à la construction d'un bâtiment à usage industriel dédié à la maintenance profonde d'hélicoptères allant jusqu'à la classe des 10 tonnes. La conception de cette construction devait être basée suivant le principe d'un grand hangar comportant des activités en rez de chaussée et des surfaces complémentaires à l'étage.

La hauteur du bâtiment pouvait être variable (jusqu'à 10 mètres pour sa partie la plus élevée).

Cette consultation avait pour objet de confier à une équipe de maîtrise d'œuvre une mission de base en bâtiment neuf au sens de la Loi MOP avec les missions METRES et OPC en options. Le niveau de rendu du concours était le niveau esquisse plus.

Maître d'ouvrage  
**Communauté de Montauban Trois Rivières**



Architectes  
**Sas Cardète-Huet Architectes**

BET  
**Iosis**



**LAURÉAT**  
Architectes  
**Scp Terlaud-Pirovano-Hurtevent / Verso Architectes**

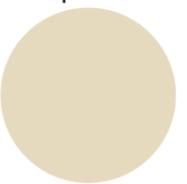
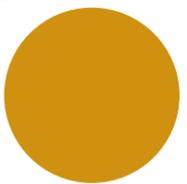
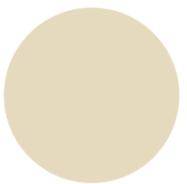
BET  
**Befs / Gamba Acoustique**



Architectes  
**SLA Architecture (94) / Borrel Charon Architectes (31)**

Design  
**Asa 2002**

BET  
**SLH Sud-Ouest / SHL Sud-Est / Gamba Acoustique**



## RÉSULTATS

### TYPE

### OPÉRATION

### MAÎTRE D'OUVRAGE

### EQUIPES RETENUES

### EQUIPES LAURÉATES

PA	Réhabilitation de l'Institut de Formation en soins infirmiers sur le site de l'ancien Hôpital de Pamiers (09)	<b>Centre Hospitalier Intercommunal du Val d'Ariège</b>		<b>Scp Branger-Romeu / Betem Ingénierie</b>
CE	Extension et réhabilitation du groupe scolaire à Lanta (31)	<b>Mairie de Lanta</b>	1- Jean-Marie Bardin / Marc Julla / Terell Maurette / Technisphère / Optihs 2- Lucien Calestroupat / Ebm / Ferrer 3- Atelier d'Architecte du Prieuré / Laurent Hirsch / Marc-Paul Zavagno / Bernad Beroy Ingénierie / Math Ingénierie / Atelier des Bordes / Alayrac	<b>Jean-Marie Bardin / Marc Julla / Terell Maurette / Technisphère / Optihs</b>
PA	Réhabilitation du Centre Educatif Expérimental La Passerelle à Cornebarrieu (31)	<b>Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse</b>		<b>Matthieu Pailhès / Iosis</b>
AOO	Réaménagement d'un bâtiment de stockage, 293 chemin de Turcaut, ZI La Glacière, à Cugnaux (31)	<b>CHU Hôtel Dieu St Jacques de Toulouse</b>		<b>Sarl L.C.R Architectes / Otce</b>
PA	Restructuration des urgences et extension de la zone de bureaux des urgences au Centre Hospitalier d'Auch (32)	<b>Centre Hospitalier d'Auch</b>		<b>Thierry Meu (64)</b>
AOR	Réhabilitation des bâtiments C1 et C2 de la CPAM de Tarbes (65)	<b>CPAM 65</b>		<b>Sylvain Peretto / Sarl Atelier d'Architecture Joris Ducastaing / Betep / Setes / Vernet / Acoustique</b>
PA	Création d'une structure multi-accueil petite enfance à Blan (81)	<b>Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois</b>		<b>Daniel Gaiani / Sarl Midi Etudes</b>
CE	Construction d'un nouvel EHPAD à Moissac (82)	<b>Hôpital Castelsarrasin-Moissac</b>	1- Selarl Martinie / Serge Capmas 2- Atelier Sud Joël Nissou 3- Scp Espagno - Milani	<b>Selarl Martinie / Serge Capmas</b>
PA	Construction d'un centre de restauration et restructuration partielle de l'école Georges Sand à Verlhaguet (82)	<b>Mairie de Montauban</b>		<b>Sarl Verso Architectes / Inse</b>
CE	Construction d'un bâtiment de maintenance hélicoptères à Montauban (82)	<b>Communauté de Montauban Trois Rivières</b>	1- Sas Cardète-Huet Architectes / Iosis 2- Scp Terlaud-Pirovano-Hurtevent / Verso Architectes / Befs / Gamba Acoustique 3- SLA Architecture (94) / Borrel Charon Architectes (31) / SLH / Sud-Ouest / SHL Sud-Est / Gamba Acoustique / Asa 2002 Design	<b>Scp Terlaud-Pirovano-Hurtevent</b>

# PRIX ARCHITECTURE MIDI-PYRÉNÉES ANNÉE **2009:05** ÉDITION

La Maison de l'Architecture lance la 5<sup>ème</sup> édition du Prix Architecture Midi-Pyrénées.

Proposé tous les deux ans depuis 2001, en collaboration avec l'Ordre des Architectes, **cet événement permet de promouvoir et récompenser la production des architectes de Midi-Pyrénées ainsi que les réalisations architecturales produites en Midi-Pyrénées de janvier 2006 à mai 2009.**

Tous les architectes et agrées en architecture, inscrits au tableau de l'Ordre National des Architectes peuvent concourir et sont invités à le faire.

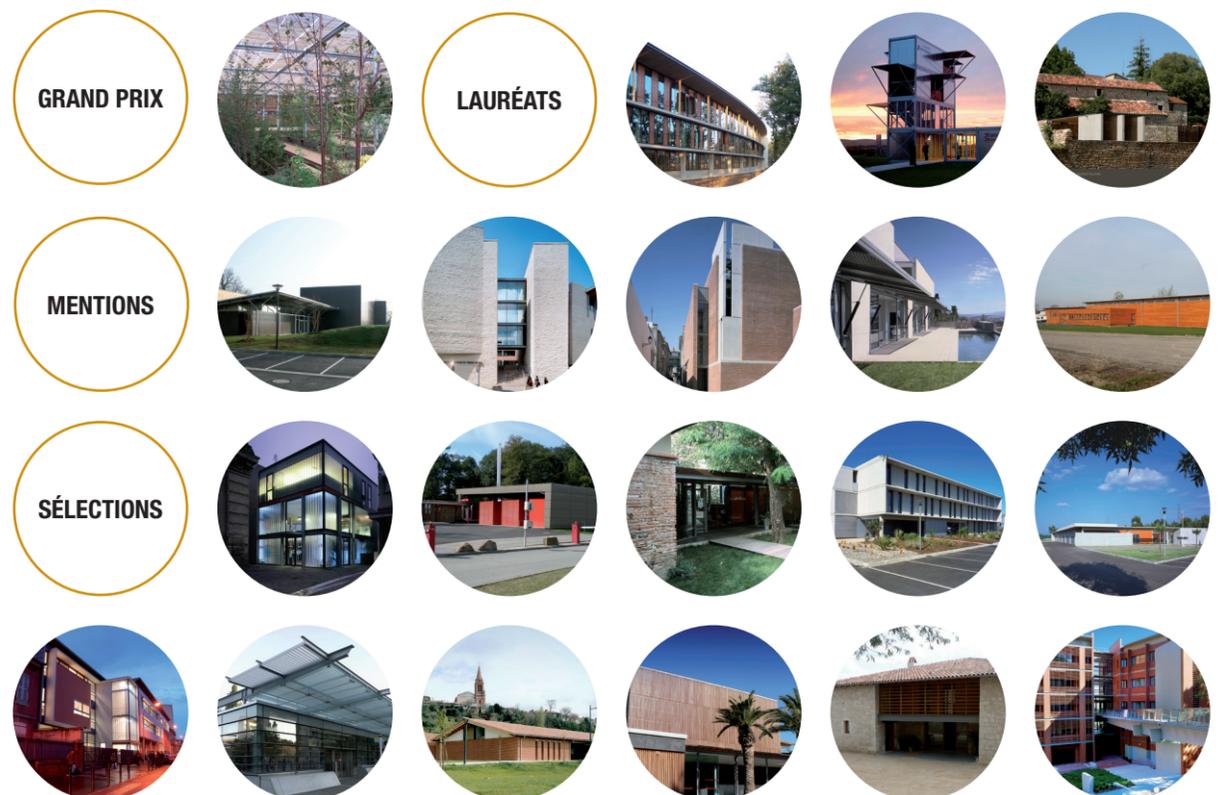
Un jury de professionnels procède à une sélection et distinction des projets parmi les réalisations reçues pour participation. **Ces projets ainsi primés font l'objet d'une publication et d'une exposition itinérante à travers toute la région Midi-Pyrénées.**

Aux côtés du Président de ce jury, l'architecte **Francis Soler**, seront présents **Frédéric Borel, architecte, Christine Desmoulin, journaliste, Christophe Gautié, architecte et Rudy Riccotti, architecte.**

**Dépôt des dossiers de candidature : au plus tard le 28 mai 2009 avant 12h00.**  
à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées / 45 rue Jacques Gamelin - 31100 Toulouse.

Proclamation des résultats et remise des Prix : le 6 octobre 2009 à l'occasion des XXIII<sup>èmes</sup> Rendez-Vous de l'Architecture.

Règlement disponible sur demande auprès de la Maison de l'Architecture  
tél. : 05 61 53 19 89 - Mail : ma-mp@wanadoo.fr



**SÉLECTION DU PRIX ARCHITECTURE MIDI-PYRÉNÉES 2007 - GRAND PRIX - bâtiment d'accueil du parc de la maourine**, toulouse, 31 / maître d'ouvrage : mairie de toulouse / architectes : 360° architecture (méryem bekkoucha, laurent gaudu) / photo : © christophe maisonobe, agence 360° architecture - **LAURÉATS - collège de fontenilles**, fontenilles, 31 / maître d'ouvrage : conseil général de la haute-garonne / architectes : 360° architecture (méryem bekkoucha, laurent gaudu) / photo : © vincent rodriguez, agence 360° architecture / **espace andromède**, bagnac, 31 / maître d'ouvrage : sem bagnac constellation / architectes : konbini / (cyril coucoureux, jean larnaudie, guillaume laverny, eric poucheret) / photo : © pierre movilla / **piscine et dépendances**, lamagdelaine, 46 / maître d'ouvrage : monsieur et madame sabot / architectes : franck martinez et laurent tournié / photo : © franck martinez, laurent tournié - **MENTIONS - complexe de jeux de raquettes**, bagnac, 31 / maître d'ouvrage : commune de bagnac / maître d'ouvrage délégué : sem bagnac constellation / architectes : jean-marie bardin et marc julla / photo : © jean-marie bardin, marc julla / **ecole nationale de musique**, rodez, 12 / maître d'ouvrage : communauté d'agglomération du grand rodez / architectes : didier joyes et g.g.r architectes (laurent gouwy, alain grima, jean-luc rames) / photo : © patrick tourneboeuf tendance floue / **direction regionale des affaires culturelles de midi-pyrénées**, toulouse, 31 / maître d'ouvrage : ministère de la culture et de la communication / maître d'ouvrage délégué : icade g3a / architectes : selarl munvez - castel - morel / photo : © philippe ruault, damien aspe / **maison m**, castres, 81 / maître d'ouvrage : monsieur et madame m. / architectes : puig-pujol architectures / photo : © philippe ruault / **atelier de menuiserie s.a.m.a.**, mazères, 09 / maître d'ouvrage : société civile immobilière 21 / architecte : max savoye / photo : © max savoye - **SÉLECTIONS - nouveau complexe theatral sur la garonne**, toulouse, 31 / maître d'ouvrage : ville de toulouse / architectes : scp atelier 13 (nicole roux-loupiac, jean-philippe loupiac) / avec j. fabre et j. perrotet / photo : © césar / **centre de valorisation du biogaz**, st gaudens, 31 / maître d'ouvrage : sivom de saint-gaudens, montréal, aspect / architectes : sarl atelier d'architecture a4 (patrick pinel, directeur de projet) / photo : © atelier / **agence d'architecture**, toulouse, 31 / maître d'ouvrage : sci patrimoine / architecte : almuvever fabrique d'architecture / photo : h. dangla / **siege regional dv construction, cirmad et vsi france**, labège, 31 / maître d'ouvrage : cirmad centre sud-ouest / architecte : apc architectes (patrice chabbert) / photo : © arnaud saint-germès / **structure d'accueil equipe regionale d'intervention et de securite**,uret, 31 / maître d'ouvrage : ministère de la justice et direction régionale des services pénitentiaires de toulouse / architecte : apc architectes (patrice chabbert) / photo : © arnaud saint-germès / **extension et restructuration du college des chalets**, toulouse, 31 / maître d'ouvrage : conseil général de la haute-garonne / architectes : claude branger & gilbert romeu / photo : © branger & romeu architectes / **metro ligne b station «emplot»**, toulouse, 31 / maître d'ouvrage : tisséo-smat / maître d'œuvre mandataire : systra / architectes : sc.g.p.a. (vincent defos du rau et henry-luc mamar) / photo : © jean-philippe calvel / **groupe scolaire**, castelnau d'estretéfond, 31 / maître d'ouvrage : commune de castelnau d'estretéfond / architectes : g.g.r architectes (laurent gouwy, alain grima, jean-luc rames) / photo : © patrick tourneboeuf tendance floue / **le bikini- salle de musique amplifiée**, ramonville st agne, 31 / maître d'ouvrage : sicoval, communauté d'agglomération / architectes : didier joyes et g.g.r architectes (laurent gouwy, alain grima, jean-luc rames) / photo : © agence d. joyes, g.g.r architectes / **amenagement d'une grange d'accueil avec restauration et oratoire**, st paul d'espis, 82 / maître d'ouvrage : congrégation des sœurs de la miséricorde / architectes : r.th architectes (jean-françois raspaud pascal thouron) / photo : © r.th architectes, entreprise de favori frères / **institut federatif de biologie à l'hôpital purpan**, toulouse, 31 / maître d'ouvrage : centre hospitalier universitaire de toulouse / architectes : cabinet aia nantes (mandataire) et scp séquences (jacques hurtevent, marc pirovano, jérôme terlaud) / photo : © gilles torjeman.